



Rendez-vous le:

Carte Nationale d'Identité Sécurisée

Tél: 05.62.89.22.44

Presence obligatoire du demandeur au depot du dossier

Compléter le formulaire au stylo noir et en majuscule

Ne pas compléter et ne pas signer l'intérieur du formulaire

(signature en mairie avec apposition d'un cadre)

Présentation obligatoire des documents JUSTIFICATIFS ORIGINAUX

Attention, seuls les dossiers complets pourront être enregistrés en Mairie.

Tout dossier présenté incomplet entrainera un nouveau rendez-vous

Merci d'être vigilant sur l'horaire fixé, si vous vous présentez en retard au rendez-vous, celui-ci pourra être annulé et reporté à une date ultérieure

Pièces à produire :

<input type="checkbox"/>	<u>Cerfa 12100*02 (pour les majeurs) ou 12101*02 (pour les mineurs)</u>
<input type="checkbox"/>	<u>1 photo d'identité récente (moins de 6 mois)</u> format 3,5 x 4,5 cm, en couleur, de face, sur fond clair (non blanc), sans lunettes, expression neutre et bouche fermée, tête droite, pas de photo d'amateur. La taille du visage doit être de 32 à 36 mm (soit 70 à 80% du cliché), du bas du menton au sommet du crâne (hors chevelure).
<input type="checkbox"/>	Carte Nationale d'Identité à restituer
<input type="checkbox"/>	Pour une première demande de carte d'identité sécurisée, en cas de perte ou de vol ou si la carte d'identité sécurisée est périmée depuis plus de 5 ans : - 1 Copie Intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois à demander à votre lieu de naissance - Pour les personnes nées à l'étranger, certificat de nationalité française ou déclaration de nationalité
<input type="checkbox"/>	Livret de famille
<input type="checkbox"/>	Jugement de divorce (jugement et convention) : droit de garde pour les enfants, droit d'utilisation du nom d'ex-épouse pour les femmes
<input type="checkbox"/>	Nom d'usage pour les mineurs: accord écrit du second parent accompagné de la pièce d'identité
<input type="checkbox"/>	Résidence alternée des mineurs: justificatif de domicile des deux parents
<input type="checkbox"/>	Pour les mineurs : carte nationale d'identité du parent signataire de l'autorisation parentale
<input type="checkbox"/>	1 Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture Electricité ou Gaz, Téléphone, Avis imposition...)
<input type="checkbox"/>	Pour les enfants majeurs habitant chez leurs parents, attestation d'hébergement d'un parent et <u>pièce d'identité de ce dernier</u> . De même pour toutes personnes hébergées.
<input type="checkbox"/>	En cas de Vol ou de Perte : - Déclaration de vol ou déclaration de perte (établie au dépôt du dossier) - Timbre fiscal à 25 € (Tabac, Marchand de journaux, Trésor Public)
<input type="checkbox"/>	En cas de renouvellement d'une carte prolongée de 5 ans en France (établie depuis le 01/01/2004 pour les personnes qui étaient majeures): preuve du séjour en Europe (réservation de vol, réservation d'hôtel...) ou attestation sur l'honneur





Passeport biométrique

Tél: 05.62.89.22.44

Rendez-vous le:

Présence obligatoire du demandeur au dépôt du dossier

Compléter le formulaire au stylo noir et en majuscule

Ne pas compléter et ne pas signer l'intérieur du formulaire

Présentation obligatoire des documents **JUSTIFICATIFS ORIGINAUX**

Attention, seuls les dossiers complets pourront être enregistrés en Mairie.

Tout dossier présenté incomplet entrainera un nouveau rendez-vous

Merci d'être vigilant sur l'horaire fixé, si vous vous présentez en retard au rendez-vous, celui-ci pourra être annulé et reporté à une date ultérieure

Pièces à produire :	
<input type="checkbox"/>	<u>Cerfa 12100*02 (pour les majeurs) ou 12101*02 (pour les mineurs)</u>
<input type="checkbox"/>	<u>1 photo d'identité récente (moins de 6 mois)</u> format 3,5 x 4,5 cm, en couleur, de face, sur fond clair (non blanc), sans lunettes, expression neutre et bouche fermée, tête droite, pas de photo d'amateur. La taille du visage doit être de 32 à 36 mm (soit 70 à 80% du cliché), du bas du menton au sommet du crâne (hors chevelure).
<input type="checkbox"/>	Livret de famille
<input type="checkbox"/>	Ancien passeport (non restitué sauf pour visa en cours de validité)
<input type="checkbox"/>	Carte Nationale d'Identité
<input type="checkbox"/>	1 Copie Intégrale d'acte de naissance datée de moins de 3 mois, à demander à votre lieu de naissance (si carte ou passeport périmés depuis plus de 5 ans, erreur ou modification d'état civil)
<input type="checkbox"/>	Pour les personnes nées à l'étranger, certificat de nationalité française
<input type="checkbox"/>	Jugement de divorce (jugement et convention) : droit de garde pour les enfants, droit d'utilisation du nom d'ex-épouse pour les femmes
<input type="checkbox"/>	Nom d'usage pour les mineurs: accord écrit du second parent accompagné de la pièce d'identité
<input type="checkbox"/>	Résidence alternée des mineurs: justificatif de domicile des deux parents
<input type="checkbox"/>	Pour les mineurs, carte nationale d'identité du parent signataire de l'autorisation parentale
<input type="checkbox"/>	1 Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture Electricité ou Gaz, Téléphone, Avis imposition...)
<input type="checkbox"/>	Pour les enfants majeurs habitant chez leurs parents, attestation d'hébergement d'un parent et pièce d'identité de ce dernier. De même pour toutes personnes hébergées.
<input type="checkbox"/>	Timbre fiscal (Tabac, Marchand de journaux, Trésor Public) : - 86 € pour les majeurs, - 42 € pour les mineurs de 15 à 18 ans, - 17 € pour les mineurs de moins de 15 ans. Timbre fiscal dématérialisé : timbres.impots.gouv.fr
<input type="checkbox"/>	Déclaration de vol ou déclaration de perte (établie au dépôt du dossier)